



CAPE

COALITION DES
ASSOCIATIONS
PROFESSIONNELLES EN
ENSEIGNEMENT

Mémoire dans le cadre du
Rendez-vous pour la réussite éducative :
l'éducation au-delà de la pandémie

Mémoire au ministre de l'Éducation

Avril 2021

La CAPE

Grâce notamment aux colloques qu'elles organisent et aux revues professionnelles qu'elles publient, les associations membres de la CAPE sont des acteurs incontournables de la formation continue des enseignants québécois.

Depuis deux ans, la CAPE poursuit une démarche de reconnaissance officielle des associations en enseignement par le ministère de l'Éducation et réclame un financement équitable et récurrent pour toutes les associations en enseignement. La Coalition des associations professionnelles en enseignement regroupe les associations de huit disciplines : arts plastiques, anglais, danse, éthique et culture religieuse, français, histoire, science et technologie, puis théâtre.

Les associations ont consulté leurs membres dans le cadre de la consultation du ministre de l'Éducation, les Rendez-vous pour la réussite éducative: au-delà de la pandémie. Le présent document est une synthèse des réponses récoltées auprès des membres consultés.

Les membres de la CAPE

Association des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques (AQÉSAP)

Association des enseignants(es) d'anglais du Québec / The association of teachers of English of Quebec (ATEQ)

Association pour l'enseignement des sciences et technologies au Québec (AESTQ)

Association québécoise des professeur.e.s de français (AQPF)

Association québécoise en éthique et culture religieuse (AQÉCR)

Association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDÉ)

Association Théâtre Éducation du Québec (ATEQ)

Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ)

Thème 1: Réussite éducative et rattrapage scolaire

1.1 Les services directs aux élèves

- Maintenir le tutorat
- Bonifier l'offre de services aux élèves, que ce soit pour aider au niveau académique (orthopédagogie) ou au niveau personnel (psychologie ou autre)
- Maintenir le rattrapage afin de réduire l'écart
- Conserver toutes les matières du PFEQ à la grille horaire
- Favoriser la récupération, en libérant du temps à l'enseignant(e) ou en étant flexible sur l'horaire ou la forme (en ligne)
- Enlever les périodes de surveillance aux enseignants pour leur permettre d'offrir davantage de récupération
- Mettre en place un programme de mentorat ou financer les associations professionnelles pour la mise en place d'un programme de mentorat
- Maintenir et bonifier les camps pédagogiques
- Bonifier l'identification rapide des élèves à risque et ainsi orienter notre regard actif vers les élèves en difficulté
- Augmenter les ressources humaines disponibles (tuteurs, personnes ressource en science et autres services aux élèves), en mettant les étudiants en éducation à contribution notamment)
- Au secondaire, offrir aux élèves un choix d'options qui les intéresse
- Mettre en place des cours de mise à niveau obligatoire à l'entrée au collégial
- Offrir un meilleur suivi pour les élèves en milieu défavorisé
- Encadrement plus serré des parents qui décident de faire l'école à la maison

1.2 Les ressources numériques

- Favoriser l'utilisation des ressources numériques et ce, même en présentiel et en maintenir la disponibilité
- Favoriser l'adaptation et l'utilisation efficiente des outils technologiques en éducation
- S'assurer que chaque élève et chaque enseignant ait accès à un ordinateur ou tablette et internet haute vitesse, même en région éloignée
- Conserver l'école virtuelle
- Bonifier l'offre de plateformes en ligne
- Bonifier les apprentissages par les technologies
- Offrir des rencontres virtuelles avec les élèves et leurs parents

1.3 L'évaluation

- Établir une priorisation des savoirs essentiels
- Consulter les associations professionnelles pour établir les apprentissages à prioriser
- Établir des apprentissages prioritaires et des savoirs essentiels portant sur toutes les disciplines
- Réduire le nombre des épreuves ministérielles et alléger leur contenu
- Axer davantage sur l'évaluation formative
- Réduire le nombre de concepts prescrits
- Revoir la pondération des étapes
- Maintenir les examens ministériels pour avoir un état des lieux des apprentissages pour l'ensemble du Québec
- Abolir les épreuves ministérielles ou en diminuer la valeur: le jugement des enseignants devrait être le facteur déterminant de l'évaluation des élèves
- Revenir aux compétences dans l'évaluation
- Évaluer les élèves en cotes
- Mettre en place des équipes de réussite
- Interventions de type RAI pour s'assurer de la compréhension
- Offrir des rétroactions régulières
- Favoriser la triangulation

Thème 2: Organisation scolaire et encadrements pédagogiques

2.1 Conditions d'enseignement-apprentissage

- Favoriser le télétravail (réunion et pédagogique)
- Revenir à l'enseignement en présentiel à temps plein
- Offrir l'enseignement hybride pour les élèves qui doivent s'absenter
- Diminuer le nombre d'élèves par groupe
- Établir deux étapes plutôt que trois pour aider à mieux évaluer et rattraper le retard cumulé
- Assouplir la structure organisationnelle scolaire au secondaire (calendrier, choix des journées pédagogiques)
- Bonifier l'arrimage entre les niveaux

- Bonifier l'organisation de l'horaire pour prévoir de l'aide individuelle pour la réalisation des travaux
- Lors de l'enseignement en ligne, garder les élèves dérangeants ou avec difficultés d'apprentissage en présentiel
- Offrir la liberté de formation en présentiel ou en ligne
- Créer une télésecondaire, un peu comme la Télulo, mais pour les élèves du secondaire qui doivent rester à la maison ou pour les adultes qui doivent finir leur secondaire
- Favoriser les classes nature
- Mettre en place des journées bien-être
- Retirer les TA et TDAH des classes régulières

2.2 Communications et mesures décisionnelles

- Mettre en place un système de communication adéquat entre le ministère et les écoles/enseignants(es), pour s'assurer notamment qu'ils seront informés avant le public des décisions ministérielles
- Décentraliser les décisions afin de respecter les réalités locales
- Améliorer la communication et la consultation du ministère avec le milieu scolaire
- Élaboration d'une plateforme web (forum) avec toutes les technologies qu'on a pour favoriser cette communication.

2.3 Autonomie et jugement professionnel des enseignants

- Accorder de la valeur à l'autonomie professionnelle des enseignants
- Favoriser la liberté du choix et plus de souplesse dans les modes d'enseignement
- Favoriser l'enseignement en plein air
- Favoriser des modes d'enseignement plus différenciés (ex.: à distance) pour une approche qui convient à tous
- Favoriser la diversification des approches pédagogiques
- Valoriser l'enseignant et son jugement professionnel
- Favoriser une plus grande liberté dans l'exercice du jugement professionnel en évaluation des enseignants
- Favoriser la flexibilité dans l'organisation du travail
- Encourager les pratiques innovantes

Thème 3: Santé mentale et bien-être des élèves

3.1 Environnement

- Maintenir les mesures sanitaires de base: lavage des mains, masques lorsque symptômes, désinfection
- Continuer les bonnes habitudes d'hygiène de vie
- Investir dans les rénovations d'infrastructure pour offrir un milieu sain: fenestration, ventilation et climatisation, entre autres.

3.2 Motivation

- Déployer une stratégie pour maintenir la motivation chez les élèves
- Prendre davantage conscience de la diversité des chemins pour se maintenir en santé mentale (le sport, mais aussi la musique, les arts plastiques, le théâtre, la danse, la science, l'engagement communautaire, la vie étudiante et l'ÉCR!)
- Maintenir et bonifier les subventions pour les sorties ou les entrées culturelles, que plusieurs ont vécu en virtuel cette année
- Favoriser les activités parascolaires
- Favoriser le travail en relation étroite avec les familles
- Valoriser la gestion chez l'élève de ses émotions et la capacité de nommer ce qu'il ressent
- Faire connaître le programme «Vers le pacifique» aux enseignants du primaire
- Se conscientiser sur l'importance de la socialisation pour les jeunes
- Feuillettes d'informations aux parents
- Renseigner les parents sur les programmes par compétence
- Faire de la santé mentale une priorité
- Aider et soutenir financièrement les organismes communautaires qui se préoccupent de santé mentale, de violence conjugale ou de gestion des émotions.
- Offrir un « Projet éducatif » stimulant et interpellant l'ensemble des membres d'une école
- S'assurer que les élèves aient la possibilité de se connecter les uns avec les autres en dehors du milieu académique

3.3 Bien-être de ceux qui les accompagnent

- Améliorer les conditions de travail des enseignants afin de s'assurer d'une relève
- Bonifier l'offre de formation continue aux nouvelles technologies destinée aux enseignants quant à l'évaluation ou à la gestion d'un jeune en détresse
- Bonifier la libération de l'enseignant de tâches connexes pour qu'il puisse consacrer plus de temps à ses élèves
- Favoriser le travail collaboratif entre les enseignants et les équipes multidisciplinaires sans augmenter leur tâche
- Maintenir à jour les nouvelles compétences (numériques) du personnel scolaire et des enseignants
- Favoriser l'utilisation du matériel produit pour l'enseignement à distance (vidéos, capsules, etc.)
- Équiper correctement les enseignants en lien avec les nouvelles technologies
- Bonifier le temps disponible pour la préparation du matériel pédagogique
- Améliorer le support technique aux enseignants
- Améliorer les technologies permettant d'évaluer et de transmettre les résultats
- Créer un programme de subvention pour permettre aux maisons d'édition de développer des ouvrages (et des sites Web) de référence qui aillent au-delà des simples manuels scolaires et des cahiers d'apprentissage
- Encourager l'application du programme d'enseignement : développer des compétences
- Favoriser l'autonomie et la reconnaissance pour les enseignants
- Prendre plus en considération les commentaires des enseignants surtout ceux du primaire
- Produire et offrir davantage de matériels d'accompagnement et d'encadrement
- Promouvoir les associations professionnelles auprès des Centres de services scolaires et des enseignants
- Reconnaître la résilience des enseignants

Conclusion

Nous insistons sur le fait que les associations disciplinaires sont les meilleures alliées du ministère de l'Éducation et que nos services aident directement les enseignants dans leur travail auprès des élèves. Les associations professionnelles de la CAPE vous remercient de les avoir invitées au *Rendez-vous pour la réussite éducative: au-delà de la pandémie*.

Monsieur Raymond Bédard, président
Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ)

Madame Pamela Bussey, présidente
Association des enseignants(es) d'anglais du Québec / The association of teachers of English of Quebec (ATEQ)

Monsieur Simon Caplette Charrette, président
Association Théâtre Éducation du Québec (ATEQ)

Monsieur Marc Chevarie, président
Association québécoise en éthique et culture religieuse (AQECR)

Monsieur Dany Gravel, président
Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec (AESTQ)

Monsieur Marc Laforest, président
Association des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques (AQÉSAP)

Madame Katya Pelletier, présidente
Association québécoise des professeurs de français (AQPF)

Madame Élie Mainville, présidente
Association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDE)

CAPE

COALITION DES
ASSOCIATIONS
PROFESSIONNELLES EN
ENSEIGNEMENT



Association québécoise
des professeur.e.s de français



Association québécoise
en éthique et culture religieuse



ATEQ
The Association of
Teachers of English of Quebec



aestq Association pour
l'enseignement de
la science et de la
technologie au Québec



Association Théâtre
Éducation du Québec



association québécoise
des enseignants
de la danse à l'école



Société
des
professeurs d'histoire
du
Québec



Association québécoise
des enseignantes et enseignants
spécialisés en arts plastiques

Ensemble pour la reconnaissance